



Fiche de poste « Conducteur de téléski »

Station village de charme située en Savoie, ALBIEZ-MONTROND a su garder son caractère et son authenticité. Station familiale par excellence, le domaine skiable d'Albiez-Montrond s'étend de 1 500m à 2 100 m d'altitude.

La station d'Albiez-Montrond a su préserver son caractère village tout en développant un domaine skiable adapté aux familles et aux débutants.

Missions principales

Les missions principales du conducteur de téléski sont :

- Vérifier le bon fonctionnement de son appareil avant ouverture au public ;
- Réaliser tous les contrôles réglementaires en vigueur ;
- Transporter la clientèle en toute sécurité ;
- Accueil, renseigner, orienter et informer la clientèle.

Les missions doivent être remplies dans le respect total des règlements et des règles de sécurité applicables.

Compétences

- Être en bonne forme physique et dynamique ;
- Savoir skier ;
- Capacité à réagir rapidement à une situation d'urgence ;
- Travail en hauteur est un plus

En cas de constat de situation anormale à risque, il a pouvoir de prendre des mesures conservatoires. Il doit en informer immédiatement son supérieur hiérarchique.

Prérequis

Prérequis et compétences :

- Bonne connaissance du domaine skiable et de l'entreprise ;
- Avoir de bonnes connaissances des métiers relatifs au fonctionnement et au développement du domaine skiable ;
- Avoir été formé aux risques professionnels liés au poste de travail ;
- Travail en montagne en conditions hivernales ;
- Savoir identifier des pannes ;
- Savoir utiliser les EPI mis à sa disposition ;
- Travail sur sol glissant ;
- Capacité à rapporter son activité.

Savoir-être

- Discrétion sur les activités de l'entreprise ;
- Sens du service client développé ;



- Sens de l'organisation ;
- Adaptabilité ;
- Réactivité ;
- Capacité de travail en équipe ;
- Rigueur dans le suivi des actions ;
- Aisance relationnelle ;
- Capacité à gérer le stress ;
- Capacité à prendre du recul et à garder son calme en toutes circonstances.

Statut

Le supérieur hiérarchique direct est le chef d'exploitation ou son adjoint lorsque celui-ci est absent, et le directeur opérationnel.

Le conducteur de télésiège exercera ses missions dans le respect de l'organigramme, des consignes d'exploitation, des procédures et des notes de service de SSDS.

La liste des missions et fonctions ci-dessus définies ne représente pas un caractère limitatif. Elle est susceptible d'évoluer et/ou d'être modifiée en fonction des impératifs d'organisation.